

COMMUNE
DE

SERPAIZE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121 - 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie en séance publique :

LE LUNDI 22 JUIN 2026
à 19 h 30

Affiché, le 12 juin 2026

Le Maire,
Max Kéchichian



ORDRE DU JOUR Session ____ordinaire

- FINANCES
 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- ACCUEIL PERISCOLAIRE – CANTINE
 - REVISION DES TARIFS
- VENTE DE MATERIEL DE RESTAURATION
 - REVISION DES TARIFS
- LOCATIONS COMMUNALES
 - REVISION DU LOYER DU LOGEMENT SITUE AU DESSUS DE LA MAIRIE
 - AVENANT AU BAIL DU COMMERCE VIVAL POUR AJOUT DE SURFACE
- LOGEMENTS SOCIAUX
 - CONVENTION DE GESTION EN FLUX AVEC LE BAILLEUR ALPES ISERE HABITAT ET 11 COMMUNES DE L'AGGLOMERATION DU PAYS VIENNOIS
- FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE
 - REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL
- COMPTE RENDU DE COMMISSIONS ET DIVERS